



TOURNOI DU GAB 2024

Samedi 4 mai 2024

RÈGLEMENT DU TOURNOI

1. Généralités

Inscriptions

Seules les équipes évoluant au sein du GAB et les nouvelles équipes inscrites pour la saison prochaine peuvent participer au Tournoi, sauf exception autorisée par le Comité du Tournoi.

Le Comité du Tournoi se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe pour de justes motifs. Sa décision est sans appel.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 100.--.

Participation

La participation est limitée à 16 équipes. Au cas où il y aurait plus de 16 inscriptions, le Comité confirmera l'inscription des 16 premières équipes inscrites, dès le moment où celles-ci auront réglé leur frais d'inscription, sous réserve du vainqueur du Tournoi de l'édition précédente, des nouvelles équipes souhaitant intégrer le championnat du GAB et des équipes n'ayant pas été tirées au sort lors de la précédente édition, dont l'inscription est validée d'office.

Présence

Toutes les équipes doivent être présentes le samedi 4 mai 2024 à 7h45 à l'école de Commerce Aimée-Stitelmann (Route de Base 24, 1228 Plan-les-Ouates)

Toute équipe inscrite non présente à 08h00 sera considérée comme manquante et ne participera pas au Tournoi. Une amende de CHF 400.- lui sera adressée.

Grille des matchs

La grille des matchs sera communiquée par mail aux équipes participantes, au plus tard la veille du Tournoi. Elle ne fera l'objet d'aucune modification, sous réserve de cas exceptionnels tranchés par le Comité du Tournoi.

2. Effectif des équipes

Les équipes doivent aligner des joueurs¹ faisant partie de leur effectif évoluant dans le championnat du GAB. Les joueurs sous le coup d'une suspension ne peuvent participer. Il est possible d'incorporer de nouveaux joueurs à la condition que ces derniers :

- **ne soient pas titulaires d'une licence de joueur d'une autre organisation de basket-ball (association ou fédération) suisse ou étrangère**
- ne soient pas sous le coup d'une suspension prononcée par le Comité du GAB
- n'évoluent pas, en championnat, dans une équipe participant au Tournoi
- ne peut jouer que dans une seule équipe, sauf autorisation du Comité du Tournoi
- soient âgés d'au moins 15 ans.

Ces mêmes conditions s'appliquent à l'effectif des nouvelles équipes.

Toute rencontre au cours de laquelle a participé un joueur ne respectant pas les conditions précitées est perdue par forfait.

Le Comité du Tournoi se réserve le droit de refuser à un joueur inscrit dans une équipe de participer au Tournoi et d'exclure du Tournoi un joueur pour de justes motifs. Sa décision est sans appel.

3. Nombre de joueurs pour débiter une rencontre

Pour pouvoir commencer la rencontre, une équipe doit présenter au minimum 4 joueurs plus un officiel (qui peut être un joueur) à la table de marque. En cas de manque de joueurs, le forfait est sifflé 3 minutes après l'heure théorique de début de rencontre.

4. Changements

Les changements sont **«volants»** (c'est-à-dire sans arrêt de jeu au cours des rencontres et sans être annoncés aux arbitres). Ils doivent impérativement être effectués **au niveau du banc de l'équipe**, le remplaçant ne pouvant entrer en jeu que lorsque le joueur sortant quitte les limites du terrain, **hors phase de contre-attaque pour son équipe**.

5. Fautes

En cas de faute disqualifiante lors d'une rencontre ou en cas de deux fautes techniques et/ou antisportives sifflées contre lui sur l'ensemble des rencontres, le joueur fautif est exclu du Tournoi. Le capitaine de l'équipe sanctionnée est tenu de le signifier au joueur et de ne pas l'inscrire sur la feuille de match pour les prochaines rencontres sous peine de perdre lesdits matchs par forfait.

Pour tout match, le joueur ayant commis **3 fautes personnelles** doit sortir du terrain.

Pour tout match, lorsqu'une équipe a commis **5 fautes** durant la même mi-temps de jeu, chaque faute supplémentaire est sanctionnée par la règle des deux lancers francs pour l'équipe adverse.

¹ Le terme de «joueur» est utilisé indistinctement pour les hommes et les femmes.

6. Arbitrage et frais y relatifs

Toutes les rencontres sont en principe dirigées par deux arbitres. En fonction du nombre d'officiels présents, certaines d'entre elles peuvent être arbitrées par une seule personne, à l'exception des demi-finales et finales.

Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le GAB.

7. Feuille de match

Des feuilles de match spécifiques au Tournoi du GAB sont utilisées pour le Tournoi.

8. Temps de jeu

Le temps de jeu est fixé de la manière suivante :

- **Tour qualificatif, matchs de classement, matchs des $\frac{1}{4}$ de finale et des $\frac{1}{2}$ finales et finale**

Le temps de jeu est de 2 fois 10 minutes avec arrêt du temps uniquement sur les temps-morts d'équipe (1 temps-mort par équipe et par mi-temps) et arrêts d'arbitre. La remise en jeu du ballon-ne passe donc pas par l'arbitre.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le jeu reprend par un entre-deux jusqu'au premier panier marqué.

- **Finales (petite et grande)**

Le temps de jeu est de 2 fois 10 minutes avec arrêt du temps uniquement sur les temps-morts d'équipe (1 temps-mort par équipe et par mi-temps) et arrêts d'arbitre. La remise en jeu du ballon-ne passe donc pas par l'arbitre.

La pause entre les mi-temps dure 5 minutes.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est disputée. En cas de nouvelle égalité, le jeu reprend par un entre-deux jusqu'au premier panier marqué.

9. Décompte des points

Le décompte des points se fait de la façon suivante :

- le match gagné vaut 3 points.
- le match perdu vaut 1 point.

Le forfait entraîne la perte de 1 point et la perte de la rencontre par 20 à 0.

Le classement du tour de qualification est établi en tenant compte :

- du nombre de points obtenus par chaque équipe; puis
- du panier-avérage sur tous les matchs, puis
- du fair-play, puis
- du nombre de points (paniers) marqués

10. Amende

Chaque rencontre perdue par forfait en raison d'un manque de joueurs en début de match ou en raison de la participation d'un joueur non qualifié entraîne pour cette équipe (soit pour elle son responsable) une amende d'un montant de CHF 100.-.

11. Classement et prix

Le classement final est établi et proclamé par le Comité du Tournoi à la fin de la compétition.

Un prix est remis aux trois premières équipes, à l'équipe présente la plus fair-play et aux équipes présentes. En cas d'absence d'un représentant de l'équipe lors de l'annonce des résultats, le prix attribué est perdu pour l'équipe et conservé par le GAB.

Le Comité du Tournoi rectifie le classement après le Tournoi s'il est prouvé qu'une équipe a fait participer un joueur titulaire d'une licence de joueur d'une autre organisation de basket-ball. Si l'équipe en question a reçu un prix, elle devra restituer le trophée remporté.

12. Litiges et cas non prévus

En cas de litige, le Comité du Tournoi est seul juge de l'interprétation du règlement.

Le Comité du Tournoi est seule habilité à trancher les cas non prévus par le présent règlement.

Le Comité du Tournoi prend ses décisions à la majorité de membres votants. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Ses décisions sont sans appel.

15. Comité du Tournoi

Le Comité du Tournoi est composé des membres du Comité du GAB présents au Tournoi.

* * * * *

Le Comité du Tournoi prie d'ores et déjà chacune des équipes participantes de faire régner la bonne humeur et le fair-play afin que ce Tournoi soit une fête et puisse se dérouler dans la sérénité et, surtout l'amitié.

Pour le Comité du Tournoi :
Loïc Michel
Président du Tournoi 2024